



## Pommier / Poirier

**N°10**  
**19/04/2018**

**Edition Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : le potentiel de spores projetable est important et la végétation évolue rapidement, le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours et les températures sont favorables aux infections.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : les premiers papillons ont été piégés.
- **Acariens rouges** : le stade 80% d'éclosions pourrait être atteint dès cette fin de semaine pour les secteurs précoces.

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°10  
du 19/04/2018 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



# Pommier - Poirier

## • Stades phénologiques

### Pommier

En Lot-et-Garonne : stade F-F2 pour Canada, Chantecler ; stade F2 à début G pour Gala, Golden et Fuji ; stade F2-G à début H pour Granny ; stade G-H pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade E2-F pour Golden ; stade F2 à début G pour Gala.

En Dordogne : stade F pour Canada, Belchard et Golden à stade F2 pour Gala ; stade F2-G pour Granny ; stade G-H pour Rosy Glow.

En Charentes : stade E2-F pour Gala, Golden, Chantecler et Canada.



**Stade E2**

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



**Stade F**

« Première fleur » (BBCH 60)



**Stade F2**

« Pleine floraison » (BBCH 64)



**Stade G**

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)

### Poirier

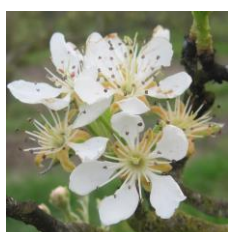
En Lot-et-Garonne : stade G-H pour William's, Conférence et Comice ; stade H à début I pour Passe Crassane ; stade H-I pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade F2-G à début H pour Comice et William's ; stade G-H à début I pour Passe Crassane.



**Stade F2**

« Pleine floraison » (BBCH 64)



**Stade G**

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 71)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON)

## • Tavelure

De nouvelles sorties de taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur arbres non traités et en parcelles protégées en Lot-et-Garonne. Ces symptômes sont encore à mettre en relation avec la contamination des 26-27 mars (contamination de niveau « grave » qui a pu concerner l'ensemble des secteurs et la majorité des variétés).

Les sorties de taches engendrées par les contaminations des 7-9 avril devraient être visibles à partir de cette fin de semaine.



**Tache de tavelure**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON)

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies des 12-14 avril qui sont intervenues sur certains secteurs ont pu donner lieu à des contaminations de niveau « léger » à « assez grave » sur certains secteurs. Les petites pluies enregistrées le 16 avril n'auraient pas engendré de contamination.

### Contaminations enregistrées sur la période du 12 au 18 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	13/04 à 18h au 14/04 à 06h	Légère
	Béquin	-	-
	Ste-Livrade-sur-Lot	-	-
33	Les Leves	14/04 à 19h au 15/04 à 08h	Légère
	Quinsac	13/04 à 15h au 14/04 à 09h	Assez Grave
24	Lanxade	13/04 à 15h au 14/04 à 08h	Légère
	Port-Ste-Foy	-	-
16	Le Tâtre	13/04 à 17h au 14/04 à 07h	Légère
		12/04 à 17h au 13/04 à 04h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	-	-

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

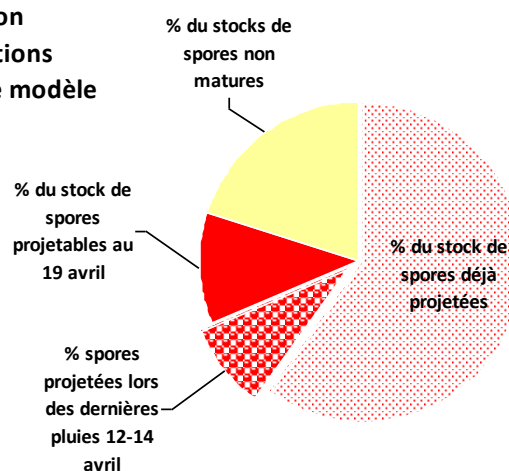
Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a mis en évidence des projections significatives lors des pluies des 13-14 avril. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne il n'y a pas eu de pluie enregistrée depuis le dernier bulletin.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse maintenant de 1 à 2% par jour.

Selon les sites, 5 à 12% du potentiel annuel aurait été projeté lors des pluies des 12-14 avril.

En fonction de la dernière pluie, le stock de spores projetables oscille, à ce jour, entre 6 et 17% du stock annuel.

#### Maturation et projections d'après le modèle



#### Evaluation du risque

Nous sommes toujours dans la période où la maturation des périthèces est importante. Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives et potentiellement importantes notamment après une période sans précipitations.

L'absence de précipitations est favorable à l'augmentation du stock de spores projetables. Le risque pourrait être très élevé à la prochaine pluie si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

#### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation qui actuellement évolue rapidement et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

## • Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### **Evaluation du risque**

**La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison et de pousse active) est en cours.**

Les températures élevées (> à 24°C) enregistrées depuis le 17 avril sont propices aux infections et les conditions climatiques annoncées pour les 8 prochains jours resteraient très favorables à la maladie.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

*Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.*

## • Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommiers, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres sensibles, des symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont actuellement observés et en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

### **Evaluation du risque**

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques :** elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

## • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

## • Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

## • Black-rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncée) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

## • Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours, des prises importantes sont enregistrées depuis la fin de semaine dernière sur certains pièges.

**Données de modélisation** : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 1.5 à 3% du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 14°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 23-25 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à compter des 24-26 avril. Ces dates sont à reculer de 4 à 5 jours pour les zones plus tardives.

Si les conditions actuelles se maintiennent (températures moyennes journalières supérieures de 5 à 6°C aux normales de saison), les dates annoncées par le modèle pourraient être avancées de 2 à 3 jours.

### Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours. Les pontes pourraient s'intensifier à partir du début de semaine prochaine.

**Mesures alternatives** : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

## • Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage les premiers papillons ont été capturés en fin de semaine dernière. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

### Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débute lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



**Carpocapse des pommes**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures alternatives** : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être installés.

## • Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de références, le nombre de bouquets floraux occupés par des larves est faible. Les larves des différentes tordeuses observées sont majoritairement aux stades L2-L3.

### Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

**Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.**

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua et Pandemis, les pièges à phéromones sont à installer dès à présent.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet peut-être capturée dans les pièges. Elle se différencie de Pandemis par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



**Capua**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Pandemis**

(Crédit Photo : Inra.fr)



**Tordeuse de l'œillet**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence, quelques foyers sont observés, les colonies se développent. L'activité des auxiliaires s'intensifie au niveau des foyers (œufs et larves de syrpe, coccinelles).

#### **Evaluation du risque**

La période à risque est en cours.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

### • Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression avec un début de migration sur les jeunes organes.

Les premiers adultes de l'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.



**ucérons lanigères**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Anthonome du pommier

En parcelles sensibles, la période à risque est terminée et les dégâts sont actuellement visibles (fleurs qui ne s'ouvrent pas, brunissent et prennent l'aspect d'un clou de girofle).



**Dégâts d'anthonome et larve**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, on note une majorité de larves âgées, des adultes ainsi que les premières pontes de la seconde génération.

### Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération débute.



Œufs de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours et les prises sont en hausse.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## • Punaises

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

## • Tigre du poirier

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelle de pommiers à forte pression. Des adultes sont actuellement observés sur les jeunes feuilles.

## • Acariens rouges

Les éclosions sont en cours. Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve, le stade 80% d'éclosions pourrait être atteint à partir de cette fin de semaine pour les secteurs les plus précoces et à partir du milieu de semaine prochaine pour les zones plus tardives.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

## • Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent, au niveau des foyers de pucerons, on observe des œufs, des jeunes larves et des adultes de syrphes, des pontes et des adultes de coccinelles, des œufs de chrysopes.



Œuf de chrysope



Larve de syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Période de floraison

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".